

Vivre à Champagnat

Photos de l'église de Champagnat

Bulletin Municipal
2019

Retrouvez
pages 10&11
le **projet**
de l'Eglise

Champagnat

N°16

Sommaire

Le mot du maire / Recensement militaire / Elections européennes	p.3
Réalisations 2018	p.4/5
Projets 2019	p.5
Etat civil	p.6/7
Les Ecuries du Louvarel	p.8
Le Moulin Rouge	p.9
Projet de rénovation de l'Eglise de Champagnat.....	p.10
Association Champagnat Patrimoine	p.11
Les 40 ans du comité d'animation	p.12/13
Le Sou des Ecoles / Le Restaurant Scolaire	p.14
Transport à la demande	p.15
Stop Blues	p.16
Services salle communale / Garderie	p.17
Horaires accueil services publics	p.18
Les tops et les flops sur la commune	p.19
L'ADMR	p.20
Le SIVOM.....	p.21
Les manifestations et les associations.....	p.22
Les avez-vous reconnus ?.....	p.23
A vos mémoires	p.24

pratique

numéros d'urgence

SAMU (24 h/24 h) : 15

Gendarmerie et police : 17

Pompiers : 18

SAMU Social

(hébergement d'urgence) : 115

Pharmacie de garde : 39 15

Centre antipoison : 04 72 11 69 11

Urgences pédiatriques : 03 84 24 03 38

Allô Enfance Maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000

Médecin de garde : 39 66

Violence conjugale : 3919

Maltraitance des personnes âgées

et des personnes handicapées : 39 77

Dépannage gaz/électricité : 09 726 750 71

Allô Service Public

(service de renseignement

administratif interministériel) : 39 39

permanences à la mairie

le Maire et les adjoints :

Sur rendez-vous.

mairie

Champagnat

71480 CHAMPAGNAT.

Tél. : 03 85 72 70 52

Fax : 03 85 72 79 58

mairie.champagnat@wanadoo.fr

horaires ouverture services

Mardi et Mercredi :

de 8h30 à 11h30

Vendredi :

de 14h00 à 17h30

permanence CCS Cuiseaux

CPAM permanence les 2^{ème} et 4^{ème}
mardis de chaque mois

Assistante Sociale sur rendez-
vous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois

Centre Médico-Social de SEVREY
1 fois par mois

Prévention diabète sur rendez vous
une fois par mois

Village de Champagnat

Elaboration : Daniel Putin, Sébastien Faria,
Fabienne Buisson, Gérard Couillerot, Patricia
Boudet, Denis Vurbier, Patrick Pignon.

Mise en page : Florence Tixier

Impression : Mairie de Champagnat

Périodicité : annuelle

Pour toute réclamation, renseignement,
veuillez vous adresser à la mairie de
Champagnat.

Edito : le mot du Maire

Champanoises, Champanois,
Heureux de vous retrouver pour ce seizième bulletin municipal !

J'aimerais ne pas avoir à retracer les mauvais événements de l'année écoulée, mais, malheureusement ils ont été encore bien présents cette année, et bien sûr j'ai une forte pensée pour tous nos administrés qui nous ont quittés trop tôt et pour ceux qui sont dans la souffrance.

Les travaux d'investissements budgétés, sont réalisés pour la plupart (accessibilité de la salle polyvalente, création d'un mur de soutènement, pose de caniveaux, installations électriques, changement de 3 poteaux incendie...).

Concernant notre projet de rénovation de l'église, la réunion publique du vendredi 09 novembre a été honorée par de nombreuses personnes, cela m'a réconforté de me sentir soutenu dans ce dossier très important et je vous en remercie. La souscription pour la fondation du patrimoine va pouvoir être lancée.

En 2019, la deuxième tranche des travaux concernant la relève des tombes au cimetière sera effectuée et on procédera à la révision de la carte communale par le biais du groupement de commande (afin de réduire le coût) avec 7 communes. Nous restons prudents sur les investissements car il faut trouver le financement et les subventions.

Je ne vais pas terminer sans remercier l'équipe municipale, le centre communal d'action sociale, toutes les associations, les employés communaux et tous les bénévoles qui œuvrent pour la commune.

Je remercie également toutes les personnes qui ont participé à la rédaction du bulletin municipal. Je vous souhaite une très belle année 2019 et une bonne lecture.

Votre maire,
Daniel PUTIN



Info : recensement militaire

Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser dans le mois d'anniversaire de leurs 16 ans à la Mairie (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille).

Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion, celle-ci sera nécessaire pour se présenter à divers concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

Rappel : élections européennes

Pour rappel les élections européennes auront lieu en France le dimanche 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

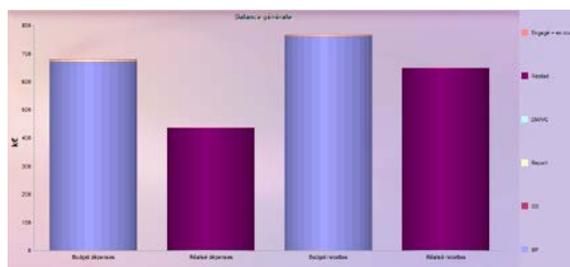
Réalisations 2018

Dépenses de fonctionnement

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractère général	77 050,00	68 525,69	8 524,31
012	Charges de personnel et frais assimilés	124 565,00	123 744,19	820,80
014	Atténuations de produits	53 420,00	49 080,00	4 340,00
022	Dépenses imprévues	8 800,00	0,00	8 800,00
023	Virement à la section d'investissement	81 347,00	0,00	81 347,00
65	Autres charges de gestion courante	52 970,00	52 964,23	5,76
66	Charges financières	3 000,00	2 139,25	860,75
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	1 200,00	100,00
	Total :	402 452,00	297 653,36	104 798,64

Recettes de fonctionnement

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
002	Excédent de fonctionnement reporté	199 263,00	199 262,52	-0,48
013	Atténuations de charges	13 300,00	14 316,19	1 016,19
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	12 100,00	29 208,60	17 108,60
73	Impôts et taxes	161 978,00	159 990,90	-1 987,10
74	Dotations, subventions et participations	129 902,00	141 534,84	11 632,84
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00	17 822,36	822,36
77	Produits exceptionnels	2 600,00	1 301,39	-1 298,61
	Total :	536 143,00	563 436,80	27 293,80



Dépenses d'investissement

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
001	Déficit d'investissement reporté	75 964,00	75 963,88	0,11
020	Dépenses imprévues	1 700,00	0,00	1 700,00
041	Opérations patrimoniales	19 147,00	19 146,38	0,61
16	Emprunts et dettes assimilés	36 750,00	36 582,21	167,79
20	Immobilisations incorporelles	15 500,00	5 930,55	9 569,45
21	Immobilisations corporelles	60 520,00	43 172,82	17 347,18
	Total :	209 581,00	180 795,84	28 785,16

Recettes d'investissement

Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
021	Virement de la section de fonctionnement	81 347,00	0,00	-81 347,00
041	Opérations patrimoniales	19 147,00	19 146,38	-0,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	91 978,00	91 986,88	8,88
13	Subventions d'investissement reçues	16 109,00	12 288,00	-3 821,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000,00	307,42	- 692,58
	Total :	209 581,00	123 728,68	-85 852,32

Réalisations 2018



Travaux réalisés en 2018 :

- Remplacement des bouches à incendie
- Accessibilité à la salle des fêtes
- Pose de film miroir aux fenêtres de l'école
- Caniveaux, mur de soutènement...

Projets 2019

Travaux qui sont envisagés pour 2019 :

- Fin des travaux du cimetière (relevage des tombes)
- Révision de la carte communale
- Début des travaux de l'Eglise 1^{ère} tranche réfection toiture)



État civil

1918

Naissances :

PICOLET Roger-Joseph
6 Février

DEPROST Georges
11 Février

BORGES Paul André
26 Février

MAITRE Pierre Marie Joséphine
Suzanne
10 Avril

PERNNODET Joseph Emile
12 Avril

MOY Valentine Hélène
14 Avril

BOSSU Léon Jules
22 Avril

GAY Joseph Henri Jean
5 Novembre

RICHARD Pierre André
10 Décembre

Décès :

MÉGARDE Marie
21 Mars

DEPROST Yvonne Gabrielle
27 Mars

MAITRE Pierre Marie Joséphine
Suzanne
26 Avril

GANDILLET Marie Joseph
29 Avril

GANDILLET Marie Humber
5 Juin

COLLET Joseph
8 Juin

BORGES Josephete Constance
13 Juin

GOLLION Claudine
16 Juin

PELLET Spania Suzanne
19 Juin

VARROD Marie
7 Juillet

BONDONNAT Louis
16 Juillet

PILLEGAND Pierre Joseph
25 Juillet

PERNODET Marie Cecile
13 Octobre

PUVIS DE CHAVANNE Marie Bernard
19 Novembre

PERRET Joséphine
23 Novembre

BERRODIER Hippolyte
9 Décembre

PIGNON Claude Antoine Contentin
10 Décembre

CHAVANELLE Marie Valentine Yvonne
15 Décembre

GROLLAUD Émile
20 Décembre

VITTE Joseph Émile
2 Juillet 1917 transcrit le 13 Janvier
1918 MORT POUR LA FRANCE

2018

Naissances :

2 janvier
Arsène DELOCHE

18 février
Tao AMIOT

23 février
Mélia REYMOND

15 mai
Esteban BEFFY

Mariage :

ROUSSÉ Daniel Georges Jean
LESCOT Isabelle Michelle
28 Avril

VARROT Christophe Antoine
GUENARD CHANTARAUD Jean-Marc
Roger
15 Septembre

PACS :

FERREIRA Dos Santos Christophe
GENETTE Fanny
28 septembre

Décès :

MARILLIER Georgette
26 Novembre

BUIREY René
1 Août

DEPROST Guy
13 Avril

Le talent c'est
d'avoir envie de faire
quelque chose.

Naissances



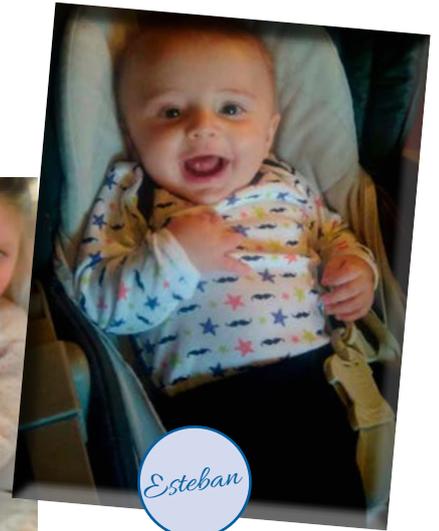
Arsène



Tao



Mélie



Esteban

Mariages



Isabelle et Daniel



Christophe & Jean-Marc

Les Écuries du Louvarel : construction d'un nouveau bâtiment d'élevage



Après trois ans de fonctionnement, Isabelle Roussé quitte la gendarmerie pour rejoindre son époux Daniel Roussé sur l'exploitation. Elle suit une reconversion professionnelle et obtient ainsi le diplôme agricole de Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole, le diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre et celui d'Animateur Assistant d'Équitation. Ce choix professionnel permet au couple de répondre au mieux à l'attente des cavaliers locaux ou touristiques. A compter du 08 mai 2018, Isabelle s'installe en tant que jeune agricultrice avec le projet de la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage. Pour se faire, un plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles est réalisé, obtenant ainsi des aides de l'Europe, de l'Etat, de la Région Bourgogne Franche-Comté et du département de Saône-et-Loire. Les aides FEADER obtenues s'élèvent à 20404,98 €.

Ce bâtiment se compose d'un espace de travail couvert de 800 m², soit 20m/40m et d'une rangée de dix boxes spécialement conçus pour le bien-être des chevaux. Grâce à ce nouveau bâtiment, le couple va pouvoir valoriser ses produits, réaliser des présentations de poulains et chevaux de toutes disciplines (dressage, obstacle, loisirs, etc..) destinés à la vente. Les travaux ont débuté le 26 septembre 2018 avec une fin programmée en février 2019.



Parallèlement à l'élevage, d'autres activités sont toujours proposées au sein de l'Écurie du Louvarel : la pension, la demi-pension, la valorisation des chevaux de propriétaire (débouillage, remise au travail, sortie en compétition, etc..), l'instruction par des cours particuliers ou collectifs avec cinq cavaliers maximum lors des reprises, du coaching en compétition, de l'animation et/ou des balades à poney dès 3 ans, des sorties extérieures pouvant varier d'une heure à plusieurs jours, etc..

La dernière nouveauté concerne le tourisme équestre. Après un audit avec un responsable de la Fédération Française d'Équitation le 27 novembre 2018, l'Écurie du Louvarel se voit attribuer le label FFE CHEVAL ÉTAPE.

Ce label met en avant la qualité des installations, l'accueil réservé au cavalier et le respect apporté aux chevaux.

Encore une fois, Isabelle et Daniel remercient la municipalité et la population de Champagnat pour leur soutien depuis la création de leur exploitation.

ECURIE DU LOUVAREL
200 Route de Louvarel
71480 CHAMPAGNAT
Tel : 06.87.06.25.87 // 06.84.49.56.26
Mail : ecuriedulouvarel71@gmail.com
Visitez notre site :
www.ecuriedulouvarel.com



Le domaine du Moulin Rouge : La Menthe Sauvage



En 2010 Olivier et Sandrine PONCELIN décident d'acheter le Domaine du Moulin Rouge et de proposer ce cadre enchanteur pour les jeunes mariés qui adhèrent de suite au projet.

Fort de son expérience comme apprenti cuisinier à la maison Jeunet d'Arbois puis comme chef pâtissier dans plusieurs maisons étoilées tels que Lameloise, le Carlton à Cannes ou la compagnie de croisière Celebrity Cruise aux Etats Unis Olivier PONCELIN peut proposer toute sorte de menus du plus simple au plus élaboré. Le chef et son équipe mettent tout en œuvre afin de satisfaire au mieux les goûts de chacun pour les repas, apéritif, brunch. Le domaine du moulin rouge peut être privatisé pour les mariages, repas d'anniversaire, baptême, repas de famille mais nous organisons également les repas de fin d'année, les fêtes de conscrits, les repas d'associations car la salle peut accueillir 140 personnes assises avec l'espace danse pour les après-midi ou soirée dansante.

Pour accueillir au mieux les invités nous avons une soixantaine de couchages à proposer sur le domaine pour faciliter les soirées festives.

Dans les prochains mois nous espérons pouvoir proposer des journées organisées pour les bus avec qui nous aimerions travailler.

<https://www.lamenthesauvage.com/>



Projet de rénovation de l'église de Champagnat

Eglise Paroissiale de l'Assomption de la Sainte-Vierge

A l'origine mère-église : l'église est réunie à celle de Cuiseaux en 1426 par les moines de Gigny sur Suran qui en avaient le patronage. Elle est ainsi rattachée successivement aux diocèses de Lyon de Saint Claude puis d'Autun au moment du Concordat. Ce n'est qu'en 1826 suite à une ordonnance royale qu'elle retrouve son autonomie spirituelle .En 1833

un prêtre sera attaché à l'église, l'abbé Marcout. Elle est placée sous le patronage de l'Assomption de la vierge, fêtée le 15 Août.

Intérieur : de style gothique pour les parties les plus anciennes (XIII^{ème} et XIV^{ème}) elle a subi de nombreux remaniements au XIX^{ème} : agrandissement des baies de la nef en 1834 pour palier le manque de luminosité et installation de quatre vitraux, modification et crépissage de la façade en 1860, adjonction de deux chapelles latérales en 1893.

Le Clocher : carré, massif, d'influence romane, protège deux cloches datant de 1776 et 1878. Il a été réparé en 1842, les lauzes ont été remplacées par des tuiles mais on lui a conservé sa forme primitive et originale.

Le Beffroi : haut d'un étage est ajouré par deux baies jumelles en plein centre. La toiture de le nef a conservé ses lauzes.



Le premier ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, c'est l'illusion de la connaissance.

Association Champagnat Patrimoine

Pour financer les travaux de rénovation de l'église, les élus se tournent vers la fondation du patrimoine.

Le Vendredi 9 Novembre une réunion publique est organisée par Monsieur Le Maire et son conseil municipal.

Suite à celle-ci à une quinzaine de personnes se sont dites intéressées pour s'investir dans l'association indispensable à la conduite du projet.

La nouvelle réunion de concertation a plutôt montré de bonnes volontés pour donner la main.

Mais personne ne s'est porté volontaire pour prendre la présidence, le secrétariat ou le trésorerie, malgré les arguments plutôt encourageants des représentants de la fondation du

patrimoine Monsieur BEDEL, Madame et Monsieur LAUER.

Monsieur Le Maire a été très clair « on va devoir abandonner le projet, voir prendre un arrêté pour fermer l'église ».

Début Janvier, un sursaut parmi les habitants permet la création de l'**association CHAMPAGNAT PATRIMOINE**.

A la présidence :

Madame RODOT Marina

Vices présidents :

Monsieur EMERY Bernard

Monsieur HARD Francis

Trésorier :

Monsieur RODOT Bertrand

Trésorier adjoint :

Monsieur BOISSON Valéry

Secrétaire :

Madame BOUDET Patricia

Secrétaire adjointe :

Madame BUISSON Fabienne

Un conseil d'administration

composé de 9 membres :

Mmes GUILLEMAUT Adeline

JOUSSAU Estelle

ROUSSÉ Isabelle

Mrs COUILLEROT Gérard

ROUSSÉ Daniel

PUTIN Daniel

TROISGROS Yves

RODOT Didier

BORGES Frédéric



Les 40 ans du comité d'animation de Champagnat

Le 9 juin dernier, le comité d'animation a soufflé ses 40 bougies.

Pour cet événement, les membres du comité d'animation ont souhaité proposer un large programme aux Champanoises et Champanois, ainsi qu'aux habitants voisins.

L'expo photo avec un échantillon des quarante années écoulées ainsi que la projection de vidéos des archives ont été très appréciées.

La fresque proposée a connu également un vif succès, et sera exposée l'été prochain sur la commune (le lieu reste à définir).

Durant tout l'après-midi, des balades en poney était proposées aux enfants par les écuries du Louvarel.

La fanfare de rue «Les déclassés» a animé l'après-midi jusqu'à l'apéritif donnant de la gaieté à chacune et chacun.

Saluons également la section gym du comité pour sa démonstration, les séances ont lieu tous les mercredis de 19h15 à 20h15 durant la saison.

Mais l'attraction de la journée était bien sûr le montage de la montgolfière à 17h ! 70 baptêmes à une altitude d'environ 30 mètres ont permis de découvrir notre village d'un peu plus haut !

Cette journée s'est achevée par un repas. Ce n'est pas moins de 200 personnes qui se sont retrouvées autour d'une paëlla géante, suivi d'une soirée dansante.

Merci à tous,
Merci à tous les sponsors qui ont répondu présents pour l'organisation de cette journée,
Merci à la Municipalité pour divers services,
Merci au Conseiller Départemental pour la subvention exceptionnelle
Merci à Mrs Putin Daniel et Genton Gérard pour le prêt de tracteur pour l'amarrage de la montgolfière,

Encore merci de votre présence !

Le comité d'animation vous donne rendez-vous dans 10 ans pour les 50 ans de notre association

Le Président
Christophe Rodot.



Les 40 ans du comité d'animation de Champagnat



Environnement et cadre de vie

Le Restaurant scolaire

En ce début d'année, nous remercions vivement tous ceux qui nous ont aidé pour mener à bien nos actions : les communes (élus et salariés), nos cantinières, l'ensemble de nos bénévoles mais aussi ceux des autres associations qui nous prêtent régulièrement main forte. Nous remercions également tous nos généreux donateurs.

Pour 2019, nous souhaitons continuer à mener nos projets sereinement et continuer d'assurer le service de cantine pour les enfants.

De nouvelles animations sont d'ores et déjà programmées pour cette nouvelle année :

- choucroute à emporter à Joudes le 9 février, à réserver avant le 01/02 et à venir retirer le 09/02 à partir de 18h30.
- une après-midi goûter/jeux le 16 mars à Champagnat,
- vente de pizzas le 13 avril au four de Champagnat,
- la fête de Joudes le 25 mai
- un repas des producteurs le 8 juin à Joudes.
- vente de pizzas le 29 juin au four de Champagnat,

Nous espérons vous y voir nombreux ! N'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre, même occasionnellement ! Vous souhaitant à tous une belle et heureuse année 2019.



Le Sou des écoles

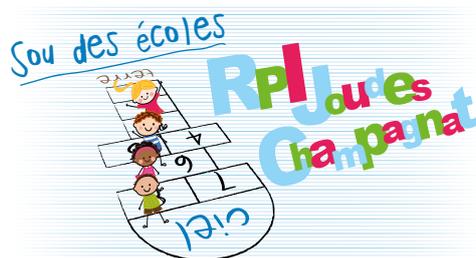
Le Sou des écoles remercie les communes pour leur soutien ainsi que les habitants qui répondent présents lors de nos manifestations.

Grâce à tous, nous pouvons financer divers projets pédagogiques, sorties, intervenants, achats de matériels, pour tous les enfants scolarisés à Joudes et Champagnat.

Voici nos Manifestations à venir :

- concours de pétanque au printemps
- fête de l'école le 5 juillet 2019
- fête du 14 août 2019 à Champagnat co-organisée avec le CCAS

Les membres du Sou des écoles



Présentes sur la photo : Grevot Laetitia présidente, Richard Magali trésorière, Devillers Sandrine secrétaire, Caire Emile, Grandjean Aude, Fichet Audrey, Ennaji Cécile, Serand Guylaine.

Absents : Tixier Florence, Roirand Audrey, Pugeaut Angéline, Paubel Laetitia, Chanois Bruno, Pascalet Michel.

Vivre sans but,
c'est naviguer sans
boussole.

Environnement et cadre de vie

Transport à la demande

Qu'est ce que le Transport à la demande ?

Un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels, de proximité. Vous êtes pris en charge au pas de votre porte et déposé sur le lieu de votre choix. L'accès au service est possible pour un aller, un retour simple ou un aller/retour.

Pour qui ?

Toutes les personnes résidant sur le territoire Bresse Louhannaise Intercom'

Enfants, jeunes, adultes, personnes âgées ou handicapées, tout le monde est accepté !

Attention ! Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Où ?

Sur les communes de :

Branges, Bruailles, Champagnat, Condal, Cuiseaux, Dommartin les Cuiseaux, Flacey en Bresse, Frontenaud, Joudes, Juif, La Chapelle Naude, Le Fay, Le Miroir, Louhans-Châteaurenaud, Montagny près Louhans, Montcony, Montret, Ratte, Sagy, Saint André en Bresse, Saint Etienne en Bresse, Saint Martin du Mont, Saint Usuge, Saint Vincent en Bresse, Sainte Croix en Bresse, Simard, Sornay, Varennes St Sauveur, Vérisset et Vincelles.

© Conception et impression Bresse Louhannaise Intercom'. Mars 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique

Transport à la demande, un service géré par la

Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'

1, Place Saint Jean
71 500 Louhans-Châteaurenaud
Tél 03 85 60 10 95



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



BÉNÉFICIER DU SERVICE

Transport à la demande

et
se déplacer
devient facile !

COMMUNAUTE DE COMMUNES
BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

03 85 76 01 69



Service mis en place à compter du 1er janvier 2015 grâce au concours financier de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' et de la Région.

Un rendez-vous médical ? Des courses à faire ? Rendre visite à quelqu'un ou tout simplement vous déplacer ?

Le Transport à la demande

et se déplacer devient facile !
03 85 76 01 69

Comment s'inscrire pour le Transport à la demande?

Inscription au plus tard la veille du transport

Contactez la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' au
03 85 76 01 69

Lundi de 14h à 16h
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h

Combien ça coûte ?

Aller simple : 2,50 €
Retour simple : 2,50 €
Aller/Retour : 5,00 €

Quand ?

Les mercredis de 8h à 12h et 13h30 à 18h30
les vendredis de 8h à 12h
(Hors jours fériés)



Le transport à la demande pour tous, et aussi pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Stop Blues

Tout le monde peut un jour se sentir seul, fatigué, déprimé, découragé et en souffrir. Mais toute situation a des solutions. StopBlues permet d'accéder rapidement à une panoplie d'informations et d'outils pour mieux comprendre la situation et trouver des solutions pour soi-même ou pour un proche.

Des vidéos informent sur le blues, le mal être et la souffrance, leurs signes, leurs causes, les

solutions et les aides et actions possibles. Ceux qui en ont besoin bénéficient de conseils et d'outils pour aller mieux et les accompagner. Une cartographie des ressources existantes dans la ville où vous êtes est également mise à disposition. Tout ceci est délivré dans un environnement simple et ergonomique conçu pour vous.

StopBlues est financé entièrement sur des fonds

publics et n'a aucun lien avec des industriels de la santé et du médicament. Il est développé par une équipe de recherche de l'INSERM en collaboration avec des professionnels de santé et des personnes comme vous qui ont accepté de partager leur expérience.

Vous pouvez également retrouver gratuitement l'application mobile pour iPhone et Android sur l'Apple Store et Google Store.

MALHEUREUX-SE
DÉCOURAGÉ-E
SEUL-E
FATIGUÉ-E
TRISTE
DÉPRIMÉ-E
MÉLANCOLIE
MAL DE VIVRE

UNE APPLI GRATUITE POUR ALLER MIEUX

**Un coup de blues, déprimé-e ?
Faire le point
et trouver de l'aide**

TOUT LE MONDE peut un jour se sentir triste, malheureux, déprimé, sans énergie, seul et en souffrir.

STOPBLUES

une application et un site web pour

- connaître les signes du mal-être
- en comprendre les causes
- trouver des solutions...

... POUR VOUS ET VOS PROCHES

www.stopblues.fr

DISPONIBLE DÈS 2018
SUR VOS STORES

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play



Sous le haut patronage
des Ministres en charge de
la santé et de la recherche



Services salle communale

LOCATION SALLE COMMUNALE 2019 Location pour repas, cérémonie ou autre	WEEK END (samedi et dimanche)
PARTICULIERS DE CHAMPAGNAT AGENTS COMMUNAUX (1ère location) ASSOCIATIONS DE CHAMPAGNAT (première location gratuite sauf ménage)	225 € 112 € 25 €
PARTICULIERS EXTERIEURS ASSOCIATIONS EXTERIEURES	330 € 326 €
Location pour apéritif, vin d'honneur ou simple animation	
PARTICULIERS DE CHAMPAGNAT MANIFESTATIONS à caractère culturel (habitants de Champagnat et autres) ASSOCIATIONS DE CHAMPAGNAT (première location gratuite sauf ménage)	105 € 25 € 25 €
PARTICULIERS EXTERIEURS ASSOCIATIONS EXTERIEURES	105 € 105 €
Location matériel HI-FI SONO	gratuit
LOCATION SALLE DU STADE et AUVENT	50 €
Pour l'ensemble de ces locations caution exigée ARRHES VERSEES A LA RESERVATION :	de 200 € 25 % du montant total de la location
LOCATION TABLES STADE LOCATION TABLES SALLE COMMUNALE	3.00 € 3.00 €
CONCESSIONS AU CIMETIERE	
Concession temporaire 15 ans 2m2 Concession trentenaire de 2m2 Concession cinquantenaire 2m2 obligatoire Pour tombe avec caveau	100€ 140 € 200 €
COLOMBARIUM par case de 30 ans COLOMBARIUM par case de 50 ans	509 € 671 €

Garderie périscolaire

TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE

Matin uniquement	Après-midi uniquement	Forfait journée
2€ par enfant	2.20€ /enfant	2.70€ /enfant

Horaires d'accueil des services publics

Déchetterie

Hiver

(du 01 octobre au 31 mars)

Lundi, mercredi, vendredi :

14h à 17h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Eté

(du 01 avril au 30 septembre)

Lundi, mercredi, vendredi :

14h à 18h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Mairie

Mardi et Mercredi :

8h30 à 11h30

Vendredi : 14h à 17h30

Centre médical cuiseaux

Pour tous les rendez-vous contacter
de 8h à 12h
et de 14h à 18h le secrétariat
de la maison de santé
au 03 85 60 49 30



Garderie périscolaire

L'accueil périscolaire fonctionne
exclusivement pendant les périodes
scolaires.

(Inscriptions au préalable)

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

7h15 à 8h45

et de 16h20 à 18h15



Salle de billard

Tous les jours aux licenciés

de 8h à 22h

+ des cours :

Vendredi soir

pour les jeunes

18h à 19h30

Vendredi soir

pour les adultes

20h à 22h30



Bibliothèque de cuiseaux

Mercredi : 15h à 18h

Jeudi : 16h30 à 19h30

Vendredi : 16h à 18h

Samedi : 10h à 12h



Ludothèque cuiseaux

Septembre à Juin

Mercredi 14h30 à 18h30

Vendredi 17h à 18h30

Samedi 16h à 19h

Juillet et Août

Mercredi 14h30 à 18h30

Vendredi 15h30 à 18h30



Les tops et les flops sur la commune

VANDALISME

Encore une nouvelle fois dans la nuit du vendredi 5 décembre les jardinières qui étaient sur le mur Place de la Mairie ont été volontairement cassées. Monsieur le Maire et le conseil municipal ne cautionnent pas de tels actes.

Ces bacs de fleurs servent à embellir notre village et sont payés avec vos impôts alors pourquoi ?

Monsieur le Maire a porté plainte et a demandé que des rondes soient effectuées plus souvent.



LE DÉPÔT DE DÉCHET

Encore des dépôts d'ordures sauvages sont fréquents, ainsi que des sacs poubelles aux abords des abris de bus des lavoirs des forêts des parkings. Une famille de la commune a été prise en flagrant délit.

Ces incivilités sont inacceptables elles coûtent chères à chacun de nous.

Si vous êtes témoin d'agissement de la sorte veillez à en informer la mairie et tout acte d'incivilité est amendable.

SOYONS RESPECTUEUX ENVERS NOS VOISINS

Encore trop de personnes négligent les heures et jours pour passer la tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, taille de haies, motoculteur... Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h. Samedi de 9h à 12h 15h à 19h. Dimanche de 10h à 12h.

BRUIT de voisinage



LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Encore beaucoup de gens brûlent des déchets dit verts.

IL EST INTERDIT DE BRÛLER DANS SON JARDIN.

- l'herbe issue de la tonte des pelouse
- les résidus d'élagage
- les feuilles mortes
- les résidus de taille de haies, d'arbuste et de débroussaillage
- papier, cartons, déchets plastiques

Tous ces déchets doivent être déposés en déchèterie.

INCIVILITÉS

Les panneaux d'affichage de la commune sont destinés aux affiches de couleur blanches, pour les informations concernant la mairie (compte rendu de conseil municipal, avis de décès). Les associations peuvent aussi y apposer leur publicité, mais sur des affiches de couleur. Tout affichage sauvage est amendable.



STATIONNEMENT GÊNANT

Encore des véhicules mal garés ou stationnés qui constituent un danger pour les usagers. Ils sont considérés comme dangereux lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt ou le stationnement à proximité d'intersections de routes, de virages, des sommets de côte et des passages à niveau.

A.D.M.R. de Cuiseaux

L'A.D.M.R. de CUISEAUX Association d'Aide à Domicile, propose différents services assurés par des professionnels qualifiés pour chaque type d'intervention :

- Aide aux personnes âgées, handicapées, malades,
- Aide aux familles, garde d'enfants à domicile,
- Aide tout public,
- Portage de repas,
- Téléassistance.

Avec de large gamme de service à domicile, l'A.D.M.R. vous permet de mieux vivre chez vous, et de simplifier et améliorer votre vie.

Les prestations de l'A.D.M.R. peuvent être financées par les caisses de retraite, le conseil départemental dans le cadre d'un plan APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Après une hospitalisation ou un retour de convalescence, certaines mutuelles peuvent vous accorder un nombre d'heures gratuites.

D'autres organismes tels que la Caisse d'Allocation Familiales, la Caisse Mutualité Sociale Agricole, les Caisses Complémentaires de Retraite, etc..., financent également des heures.

L'Association accepte les chèques Emploi Service Universel.

Les dépenses liées à l'emploi du personnel intervenant à votre domicile et le service de téléassistance peuvent donner droit à une réduction d'impôts jusqu'à 50 %.

Le Conseil d'Administration compte 14 membres.

Nous recherchons des bénévoles pour les communes de Varennes Saint Sauveur, Joudes, Champagnat, Flacey en Bresse, Cuiseaux, Sagy et Savigny en Revermont.

Nous intervenons sur les communes de : Cuiseaux, Champagnat, Joudes, Condal, Dommartin les Cuiseaux, Frontenard, Flacey en Bresse, Le Miroir, Varennes Saint Sauveur, Sagy et Savigny en Revermont.

2018 a été une bonne année, à ce jour 30 035 heures de travail et 9 600 repas de distribués.

Le Conseil d'Administration réfléchi pour une sectorisation qui permettrait une diminution du ratio kilométrique pour un meilleur équilibre financier et pour faciliter le déplacement de nos salariées.

La période estivale a été particulièrement compliquée du fait d'un recrutement qui s'est avéré difficile.

Le Conseil d'Administration

Avant l'été 2019, tous les bacs seront livrés



Plus de 70% des usagers auront reçu leur bac sur l'année 2018.

Votre commune a déjà été dotée en bac, vous n'avez pas reçu votre conteneur:

Merci de prendre contact avec le SIVOM du Louhannais au
03 85 76 09 40



La taille du bac est adaptée au nombre de personnes au foyer. Si vous respectez consciencieusement les consignes de tri, rappelées ci-dessous, vous vous rendrez compte rapidement qu'il n'est plus nécessaire de sortir votre bac toutes les semaines.

Pour rappel:

Emballages recyclables les cartonnettes et sacs en papier TOUTES (et UNIQUEMENT) les bouteilles en plastique les briques alimentaires les emballages métalliques: aérosols, canettes, conserves...	Papier, journaux, magazines publicités, prospectus journaux, magazines enveloppes, papiers de bureau	Verres en mélange bouteilles et canettes en verre de couleur bouteilles, bocaux et pots en verre
--	--	---

Et si vous compostiez vos déchets alimentaires !

Le compostage est un procédé naturel qui permet, avec le temps, de transformer des déchets organiques (végétaux, restes de nourriture, etc.) en une sorte de terreau appelé compost.

COMPOSTER c'est réduire de moitié sa poubelle habituelle

Pour toutes informations vous pouvez contacter le maître composteur au
06 32 22 69 43



**Pour toute question vous pouvez
contacter le SIVOM
au 03 85 76 09 40**

Calendrier des manifestations 2019

Janvier 2019	Février 2019	Mars 2019	Avril 2019																																																																																																																																																																								
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td></tr> <tr><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td></tr> <tr><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td></tr> <tr><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>								1	2	3	4	5	6		7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td></tr> <tr><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td></tr> <tr><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td></tr> <tr><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>												1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28				<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td></tr> <tr><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td></tr> <tr><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td></tr> <tr><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td></tr> </table>												1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td></tr> <tr><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td></tr> <tr><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td></tr> <tr><td>29</td><td>30</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					
1	2	3	4	5	6																																																																																																																																																																						
7	8	9	10	11	12	13																																																																																																																																																																					
14	15	16	17	18	19	20																																																																																																																																																																					
21	22	23	24	25	26	27																																																																																																																																																																					
28	29	30	31																																																																																																																																																																								
				1	2	3																																																																																																																																																																					
4	5	6	7	8	9	10																																																																																																																																																																					
11	12	13	14	15	16	17																																																																																																																																																																					
18	19	20	21	22	23	24																																																																																																																																																																					
25	26	27	28																																																																																																																																																																								
				1	2	3																																																																																																																																																																					
4	5	6	7	8	9	10																																																																																																																																																																					
11	12	13	14	15	16	17																																																																																																																																																																					
18	19	20	21	22	23	24																																																																																																																																																																					
25	26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																					
1	2	3	4	5	6	7																																																																																																																																																																					
8	9	10	11	12	13	14																																																																																																																																																																					
15	16	17	18	19	20	21																																																																																																																																																																					
22	23	24	25	26	27	28																																																																																																																																																																					
29	30																																																																																																																																																																										
Mai 2019	Juin 2019	Juillet 2019	Août 2019																																																																																																																																																																								
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td></tr> <tr><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td></tr> <tr><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td></tr> <tr><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td></tr> </table>										1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td></td></tr> <tr><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td></tr> <tr><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td></tr> <tr><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td></tr> </table>												1	2	3	4	5	6	7	8	9		10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td></tr> <tr><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td></tr> <tr><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td></tr> <tr><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td></tr> </table>												1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td></tr> <tr><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td></tr> <tr><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td></tr> <tr><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td></tr> </table>											1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
		1	2	3	4	5																																																																																																																																																																					
6	7	8	9	10	11	12																																																																																																																																																																					
13	14	15	16	17	18	19																																																																																																																																																																					
20	21	22	23	24	25	26																																																																																																																																																																					
27	28	29	30	31																																																																																																																																																																							
				1	2	3																																																																																																																																																																					
4	5	6	7	8	9																																																																																																																																																																						
10	11	12	13	14	15	16																																																																																																																																																																					
17	18	19	20	21	22	23																																																																																																																																																																					
24	25	26	27	28	29	30																																																																																																																																																																					
				1	2	3																																																																																																																																																																					
4	5	6	7	8	9	10																																																																																																																																																																					
11	12	13	14	15	16	17																																																																																																																																																																					
18	19	20	21	22	23	24																																																																																																																																																																					
25	26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																					
			1	2	3	4																																																																																																																																																																					
5	6	7	8	9	10	11																																																																																																																																																																					
12	13	14	15	16	17	18																																																																																																																																																																					
19	20	21	22	23	24	25																																																																																																																																																																					
26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																						
Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019																																																																																																																																																																								
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td></tr> <tr><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td></tr> <tr><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td></tr> <tr><td>30</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30							<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td></tr> <tr><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td></tr> <tr><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td></tr> <tr><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>									1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td></tr> <tr><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td></tr> <tr><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td></tr> <tr><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td></td></tr> </table>												1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td></tr> <tr><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td></tr> <tr><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td></tr> <tr><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td></tr> </table>												1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
						1																																																																																																																																																																					
2	3	4	5	6	7	8																																																																																																																																																																					
9	10	11	12	13	14	15																																																																																																																																																																					
16	17	18	19	20	21	22																																																																																																																																																																					
23	24	25	26	27	28	29																																																																																																																																																																					
30																																																																																																																																																																											
	1	2	3	4	5	6																																																																																																																																																																					
7	8	9	10	11	12	13																																																																																																																																																																					
14	15	16	17	18	19	20																																																																																																																																																																					
21	22	23	24	25	26	27																																																																																																																																																																					
28	29	30	31																																																																																																																																																																								
				1	2	3																																																																																																																																																																					
4	5	6	7	8	9	10																																																																																																																																																																					
11	12	13	14	15	16	17																																																																																																																																																																					
18	19	20	21	22	23	24																																																																																																																																																																					
25	26	27	28	29	30																																																																																																																																																																						
				1	2	3																																																																																																																																																																					
4	5	6	7	8	9	10																																																																																																																																																																					
11	12	13	14	15	16	17																																																																																																																																																																					
18	19	20	21	22	23	24																																																																																																																																																																					
25	26	27	28	29	30	31																																																																																																																																																																					

- 6 janvier : Vœux du maire
- 9 février : Repas choucroute (RS)
- 2 mars : Sortie de ski (CA)
- 10 mars : Vente de pizzas (RS)
- 16 mars : Après-midi goûter/jeux (RS)
- 30 mars : Concert Eglise
- 13 Avril : Vente de pizzas (RS)
- 4 mai : Repas des Anciens
- 8 mai : Cérémonie au Monument
- 12 mai : Concours de pétanque (CA)
- 25 mai : Fête du village à Joudes (RS)
- 8 Juin : Repas de producteurs (RS)
- 29 Juin : Vente de pizzas (RS)
- 30 juin : Repas des chasseurs
- 5 juillet : Kermesse des écoles (Sou)
- 14 août : Fête avec le CCAS (Sou)
- 12 octobre : Sortie dans les caves (CA)
- 11 novembre : Cérémonie au Monument
- 30 novembre : Illuminations (CA)
- 14 décembre : Arbre de Noël (Foot)

2019

- 1er janvier
- 21 avril
- 22 avril
- 1er mai
- 8 mai
- Jour de l'An
- D. de Pâques
- L. de Pâques
- Fête du Travail
- Victoire 1945
- 30 mai
- 9 juin
- 10 juin
- 14 juillet
- 15 août
- J. de l'Ascension
- D. de Pentecôte
- L. de Pentecôte
- Fête Nationale
- Assomption
- 1er novembre
- 11 novembre
- 25 décembre
- Toussaint
- Armistice 1918
- Noël

Associations de la Commune

associations

- ADMR (Association d'Aide à Domicile du Canton de Cuiseaux)
- ADOCC (Association Districale Omnisport Canton de Cuiseaux)
- AMICALE FOOTBALL CLUB CUISEAUX-CHAMPAGNAT
- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
- BOUILLEURS DE CRU
- COMITE D'ANIMATION
- COOPERATIVE SCOLAIRE
- RESTAURANT SCOLAIRE JOUDES-CHAMPAGNAT
- SOCIETE DE CHASSE
- SOU DES ECOLES JOUDES-CHAMPAGNAT
- CHAMPAGNAT PATRIMOINE

président(e)s

- Mr Bernard FEVRE
- Mme Frédérique PAULIEN
- Mr Roméo VINCENTE
- Mr DI GLERIA
- Mr Guy BORGES
- Mr Christophe RODOT
- Mr Jean-Noël MAGNOT-FEYSIN
- Mme Isabelle BANDOLLIER
- Mr Jean-Paul LYONNAIS
- Mme Laëtitia GREVOT
- Mme Marina RODOT

À vos mémoires

Les avez-vous reconnus : vos parents, vos amis, peut-être vos voisins ?...





PHOTO équipe de foot 1980 (parue sur le bulletin n°15)

- | | | | |
|---|---------------------------|----|-----------------|
| 1 | Gaby Vidal | 9 | Antoine Christa |
| 2 | Jean-Paul Lyonnais | 10 | Pascal Boudet |
| 3 | Philippe Cabaud | 11 | Jacques Bossu |
| 4 | Guy Deprost | 12 | Raphaël Pont |
| 5 | Alain Guillermin | 13 | Bernard Buirey |
| 6 | Salomon Ferreira Martinho | 14 | Roland Badet |
| 7 | Charles Moissonnier | | |
| 8 | Alain Cisey | | |